

Un virus... auquel nous ferons face!

Nous avons repris nos travaux. La pandémie a des conséquences sociales et économiques incontestables. De trop nombreuses personnes sont confrontées à des difficultés financières, tandis que les pertes des commerces, restaurateurs, artisans et que la légèreté des carnets de commande de nos entreprises attestent aussi une situation de crise. Si le Conseil Fédéral a fort justement qualifié la situation d'extraordinaire du point de vue sanitaire et adopté un paquet de mesures en urgence, il est temps désormais de prendre des décisions exceptionnelles pour répondre aux enjeux de la crise. Ueli Maurer, en présentant un nouveau paquet de mesures financières a rappelé que l'Etat ne pouvait pas assurer une casco complète! Qu'on se situe au niveau fédéral, cantonal ou communal, on sait bien qu'on ne peut pas indéfiniment augmenter la dette. Mais avec sa santé financière (48,9 milliards de bénéfice pour la BNS en 2019), la Confédération peut et doit se permettre une dette. L'argent distribué concerne directement la vie des personnes avec notamment le versement d'indemnités pour réduction de l'horaire de travail dans l'assurance chômage, le soutien aux places d'apprentissage, à l'emploi via l'aide à la presse, etc. Nous sommes toutes et tous prêts à payer une franchise, à prendre nos responsabilités, mais de manière solidaire!

Parler de responsabilités et de solidarité m'amène à aborder un sujet sensible. Il s'agit de la mise en place d'un système de traçage de proximité numérique pour lutter contre l'épidémie et la contrôler à long terme. Concrètement, il s'agit de télécharger

une application sur son téléphone portable qui enregistre de manière décentralisée les rapprochements entre deux téléphones portables. Dès lors, si une personne est malade, il est possible de procéder à un traçage de ses contacts dans le but d'informer les personnes qui auront été en relation avec elle. Il est essentiel de préciser que pour que le système de traçage atteigne le but souhaité, il doit être largement utilisé. Il est tout aussi fondamental de préciser que chacune et chacun est totalement libre de participer et que personne ne saurait être contraint de télécharger cette application. Avec les mesures d'assouplissement que nous apprécions tellement, avec notre envie de bouger, de rencontrer du monde, cette application n'est peut-être pas la panacée mais elle favorise l'endigement du virus et contribue à éviter une nouvelle vague dont personne ne veut!

Le Conseil des Etats a accepté par 43 voix, avec une abstention et un refus, la base légale qui permet la mise en œuvre de l'application pour une période de deux ans maximum; désormais le dossier passe au Conseil National. Je vous invite à parcourir le site internet de l'OFSP pour vous documenter au sujet de l'application SwissCovid et... en terminant ces quelques lignes je l'ai téléchargée à l'instant!

Elisabeth Baume-Schneider



AGEND'ART

Expositions

Centre Nature Les Cerlätze: «Faites place, les animaux se déplacent», expo ludique et interactive, lu-ve 10-17h, sa-di 10-17h30; tél. 032 951 1269, info@centre-cerlätze.ch, www.centre-cerlätze.ch

Hôtel Cristal Saignelégier: «Che02», 89^e série de Philippe Joliat, jusqu'au 15.6 (restaurant). Coralie Biedermann (1^{er} étage).

Clinique Le Noirmont: L'art en vadrouille, expo collective. Roby Kilcher, portraits photographiques.

Maison Rouge Les Bois: exposition didactique et interactive sur le cheval franches-montagnes, photographies de Frank Nordmann.

Café du Soleil Saignelégier: «40 ans de Soleil - 1», expo collective, jusqu'au 23.8.

Galerie Le Pinceau d'Or Saignelégier: lu-ve 9-12h et 14-17h, sa-di 14-17h (Rangiers 16), tél. 079 647 6809.

Espace Fendt Les Cerlätze: ouverture sur demande, tél. 032 951 23 08, www.espacefendt.ch

Fondation Wiggl Muriaux: sur rendez-vous, tél. 032 951 14 09, www.fondationwiggl.ch

Musée de la Boîte de Montre Le Noirmont: expo permanente sur rendez-vous, tél. 032 957 65 67 (heures ouvrables).

Espace Paysan Horloger Le Boéchet: me-sa 10-20h, di 10-16h.

Musée-dépôt de La Traction Le Prépétitjean: sa 10-16h et sur rendez-vous au 032 955 10 30.

Moulin de Soubey: visites guidées, sur rendez-vous, tél. 032 955 15 73 ou 075 414 84 24.

Lajoux: découvertes archéologiques, chez Joseph Noirjean, sur rendez-vous, tél. 032 484 92 58.

Galerie 2016 Hauterive: Christiane Dubois (peintures, sculptures, etc.), jusqu'au 12.7, me-di 14-18h; vernissage sa 13.6 à 16h.

Collection Lockdown

Onze courts-métrages, vf/vo, pour tous. En présence de Frédéric Gonseth, un des réalisateurs.

Tramelan: samedi 6 juin à 18h, séance gratuite.

Tavannes: mardi 9 juin à 20h, séance gratuite.

Invisible Man

De Leigh Whannel, vf, 16. Avec Elisabeth Moss, Oliver Jackson-Cohen.

Tramelan: samedi 6 juin à 21h, dimanche 7 à 17h, lundi 8 à 20h.

Abominable

De Jill Culton, vf, 6, 4 acc. **Tramelan:** dimanche 7 juin à 14h.

Les Parfums


De Gregory Magne, vf, 8/10. Avec Emmanuelle Devos, Gregory Montel. **Tramelan:** dimanche 7 juin à 20h.

Tu mourras à 20 ans

D'Amjad Alala, vo, 16. Grand Prix du Festival International de Films de Fribourg 2020.

Tramelan: mardi 9 juin à 20h.

ANNONCES



Journal **Le Franc-Montagnard SA**

Assemblée générale ordinaire

Les actionnaires du Franc-Montagnard SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le **lundi 29 juin 2020, à 17h30, au Centre de Loisirs, à Saignelégier.**

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'assemblée et informations**
- Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mai 2019**
- Modification des statuts**
Le Conseil d'administration propose d'approuver les modifications des statuts
- Suppression de l'organe de révision**
Le Conseil d'administration propose de renoncer à un contrôle restreint et partant de supprimer l'organe de révision
- Rapport de gestion**
 - Rapport du Conseil d'administration
 - Comptes 2019
 - Approbation du rapport de gestion et des comptes 2019*Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion et les comptes annuels*
- Décharge au Conseil d'administration**
Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux administrateurs
- Divers.**

Les nouveaux statuts et le rapport de gestion sont à la disposition des actionnaires, au siège de la société, dès le 9 juin 2020.

Saignelégier, le 6 juin 2020

Le Franc-Montagnard SA

Le président:	Le vice-président:
Jean-Maurice Donzé	Nicolas Froidevaux

LE NOIRMONT Le Peupéquignot appartement

duplex, dans maison individuelle.
5½ pièces, balcon, 2 salles de bain. Cave, zone verte, place de parc extérieure.
Animaux non admis.
Loyer: Fr. 1595.- c.c.
Tél. 032 953 15 60

Au Paradis de Chez Sémon

2714 Le Prédame. Tél. 032 484 00 84

Jeudi midi 11 juin
A la carte ce jour là
Tête de veau, vinaigrette
Langue de bœuf, sauce câpres
Vol-au-vent
Détails de notre offre visibles sur
www.auparadis.ch